

12 avenue Léonard de Vinci 92400 Courbevoie, France Association de loi 1901 RNA W922009573 SIRET 84490272600018 TVA FR26844902726 Numéro de note de frais 2024-004-N Date d'émission : 01/02/2024

Date d'échéance : 01/02/2024

Date d'échéance : 02/02/2024

## **NOTE DE FRAIS**

Nom du membre de l'Association Rôle du membre Adresse du membre

**Objet :** Prestation de services et vente d'articles.

Réf.	Date	Désignation	Moyen*	Quantité	Prix unitaire (HT)	Prix total (HT)
Articles						
01	01/02/2024	Article 1	CB	1	10,00 €	10,00 €
02	01/02/2024	Article 2	CB	3	15,00 €	45,00 €
				Sous	s-total Articles (HT):	55,00 €
Services						
03	01/02/2024	Service 1	TR	1	10,00 €	10,00 €
04	01/02/2024	Service 2	СН	3	15,00 €	45,00 €
				Sous-	-total Services (HT):	55,00 €
					Total HT:	110,00 €
					TVA:	0,00 €
					Total TTC:	110,00 €

<sup>\*</sup> CB: Carte Bancaire, CH: Chèque, ES: Espèces, TR: Virement

## Conditions de règlement - virement bancaire

## Coordonnées bancaires :

IBAN: FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX

BIC: XXXXXXXXX

Code banque : XXXXX Code agence : XXXXX

 $N^{\circ}$ : XXXXXXXXXXX

Clé RIB: XX

 Signature du demandeur de remboursement précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Date : \_\_\_\_\_

Conformément à l'article L. 6331-47 du Code du travail, les frais professionnels engagés dans le cadre de l'activité de l'Association DeVinci Fablab doivent être remboursés sur justificatifs et dans des conditions fixées par décret. La présente note de frais est donc établie en conformité avec ces dispositions légales. Le demandeur de remboursement certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. Le cas échéant, l'Association s'engage à rembourser le demandeur dans le délai indiqué par la date d'échéance en haut de page.